

Assemblée Générale Mixte d'Inventiva du 16 avril 2021

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires, de participation et de vote

Daix (France), le 25 mars 2021 – Dans le contexte sanitaire actuel, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales en raison de la pandémie de COVID-19 telle que prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, Inventiva informe ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière de la décision prise ce jour par son Président-directeur général, sur délégation du Conseil d'administration, conformément à l'article 7 de l'ordonnance précitée, de tenir la prochaine Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) à « huis clos », hors la présence physique des actionnaires, le 16 avril 2021 à 14h (CET) au siège social de la Société.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont disponibles par message électronique sur simple demande auprès de la Société ou peuvent être consultés sur le site Internet de la Société (www.inventivapharma.com, rubrique « Investisseurs » / « Assemblées Générales »).

Modalités de participation

Les actionnaires pourront assister à la retransmission en direct de l'Assemblée Générale via les deux options suivantes :

- Option #1 – Webcast : <https://edge.media-server.com/mmc/p/rdr7tfxe>
- Option #2 – Conférence téléphonique :

Numéros :

France : +33 (0) 1 70 70 07 81

Belgique : +32 (0) 2 793 3847

Allemagne : +49 (0) 69 2222 2625

Pays-Bas : +31 (0) 20 795 6614

Suisse : +41 (0) 44 580 7145

Royaume-Uni : +44 (0) 207 192 8338

États-Unis : +1 646-741-3167

Code d'accès : **8681244**

Une rediffusion de l'Assemblée Générale en différé sera également disponible sur le site Internet de la Société (www.inventivapharma.com, rubrique « Investisseurs » / « Assemblées Générales ») après l'événement.

Modalités de vote et questions écrites

Les actionnaires sont invités à exercer leur droit de vote préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, soit par Internet via la plateforme sécurisée Votaccess, soit en renvoyant leur formulaire de vote par correspondance, soit encore en donnant mandat. Les mandats à des tiers seront traités conformément à l'article 6 du décret n°2020-418 du 10 avril 2020.

Les modalités détaillées relatives à l'exercice du droit de vote sont précisées dans la brochure de convocation disponible sur le site Internet de la Société (www.inventivapharma.com, rubrique « Investisseurs » / « Assemblées Générales ») et seront rappelées dans l'avis de convocation de l'Assemblée Générale qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans la mesure où elle se tiendra hors la présence physique des actionnaires, il ne sera pas possible de poser de question orale le jour de l'Assemblée Générale. Cependant, afin de favoriser le dialogue actionnarial, les actionnaires auront la possibilité d'adresser au Conseil d'administration les questions écrites de leur choix au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le mercredi 14 avril 2021. Elles devront être adressées au siège social de la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions dans les comptes titres nominatifs de la Société ou dans les comptes de titres au porteur par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

Les modalités détaillées relatives au dépôt de questions écrites préalablement à l'Assemblée Générale seront également précisées dans l'avis de convocation de l'Assemblée Générale qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ainsi que sur le site Internet de la Société (www.inventivapharma.com, rubrique « Investisseurs » / « Assemblées Générales »).

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la NASH, des MPS et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif.

Forte de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments, ainsi qu'un portefeuille important de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive, pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé. En 2020, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIb évaluant lanifibranor pour le traitement des patients atteints de la NASH et a obtenu les statuts de « Breakthrough Therapy » et de « Fast Track » pour lanifibranor dans le traitement de la NASH.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que Inventiva développe pour le traitement de patients souffrant d'un sous-type de MPS, un groupe de maladies génétiques rares. A la fin de l'année 2019, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIa évaluant odiparcil pour le traitement des patients adultes atteints de la MPS VI et a obtenu le statut de « Fast Track » dans la MPS VI pour odiparcil en octobre 2020.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo. Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes. AbbVie a démarré le développement clinique d'ABBV-157, un candidat médicament pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis, issu de sa collaboration avec Inventiva. Ce partenariat permet le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ce partenariat.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 70 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Par ailleurs, Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext Paris : IVA – ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA).

www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Frédéric Cren
Président-directeur général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick Group

Yannick Tetzlaff /
Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@westwicke.com
+1 415 513-1284